



CONSEIL COMMUNAL 2021-2024

Président	Lathion Patrick
Vice-président	Théoduloz David
Conseillers	Fournier Laurence Fournier Dominique Ferchaud Alexandre
Secrétaire	Fragnière Michel

Lieu et date Salle de communale / mardi 14 juin 2022 19h45.

Rédacteur du PV Fragnière Michel

1. Ouverture de l'Assemblée et souhaits de bienvenue

À 19h45 précise, M. le président Patrick Lathion, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents (15) ainsi qu'au Conseil communal. Il excuse l'absence de Mme Laurence Fournier, conseillère communale et salue la présence de M. Pierre Pomarès, représentant la fiduciaire Nofival SA à Sion en qualité de réviseur.

L'Assemblée primaire de la Municipalité a été convoquée par affichage aux piliers publics, par publication sur le site internet de la Commune, dès le 20 mai 2022 et transmis par distribution postale à tous les ménages le 10 juin 2022 par le biais de la brochure Veysonnaz Infos No 24.

Son ordre du jour prévoit les points suivants :

1. Ouverture et souhaits de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal du 14.12.2021
3. Lecture des comptes communaux 2021
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes communaux 2021
6. Informations communales
7. Divers

Cet ordre du jour est approuvé, à l'unanimité, à main levée, par l'Assemblée. M. le président déclare donc l'Assemblée ouverte et légalement convoquée et désigne Mme Madeleine Bornet en qualité de scrutatrice.

2. Approbation du procès-verbal du 14.12.2021

M. le président rappelle que le protocole de la dernière Assemblée a été publié intégralement sur le site internet de la commune et inséré dans la brochure Veysonnaz Infos No. 24 de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire, sauf si l'Assemblée le demande expressément. Tel n'étant pas le cas, soumis au vote à main levée, le procès-verbal est approuvé, sans relecture, tel que rédigé, à l'unanimité des citoyens présents.



Assemblée primaire du 14 juin 2022

3. Lecture des comptes communaux 2021

M. David Théoduloz, en sa qualité de président de la commission Finances et Impôts, donne lecture et commente en détail les comptes de fonctionnement et d'investissements de l'exercice 2021.

Après un exercice 2020 qualifié d'hors norme suite à des recettes fiscales extraordinaires, les résultats de l'exercice 2021 sont revenus à une situation régulière.

Comptes de fonctionnement

Avec un total de **revenus financiers de Fr. 4'600'101.86** et un total de **charges financières de Fr. 4'178'824.15**, le compte de fonctionnement dégage pour l'exercice en revue **une marge d'autofinancement de Fr. 421'277.71**.

Après comptabilisation des **amortissements pour Fr. 365'323.10**, le résultat du compte de fonctionnement présente **un excédent de revenus de Fr. 55'954.61**.

Comptes d'investissements

Avec un total de **dépenses de Fr. 686'487.40** et un total de **recettes de Fr. 292'563.20**, le compte d'investissements présente un **résultat net de Fr. 393'924.20**.

Evolution de la fortune

La marge d'autofinancement de Fr. 421'277.71 couvrant les investissements nets de Fr. 393'924.20, il en résulte un **excédent de financement de Fr. 27'353.51**.

En augmentation de l'excédent de revenus de Fr. 55'954.61, **la fortune** passe de Fr. 3'203'632.64 au 31.12.2020 à **Fr. 3'259'587.25 au 31.12.2021**,

Du fait de ces résultats, la **fortune nette par habitant** se monte à **Fr. 2'347.-** au 31.12.2021 en légère augmentation par rapport à Fr. 2'335.-- à la fin de l'année 2020.

Conclusion

Les importants investissements prévus dans les deux prochaines années pour le réaménagement de la rue centrale de Pra, qui seront nettement supérieurs à la marge d'autofinancement, engendreront de nouveaux coûts induits.

Les charges restent cependant maîtrisées et l'évolution du niveau d'endettement pourra se résorber sur le moyen terme au travers d'une diminution des investissements ce qui permettra d'assurer un service et des infrastructures de qualité à notre population et à nos hôtes.

Au travers d'une gestion équilibrée des moyens mis à disposition et sur la base de ces résultats, le Conseil communal propose à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2021.

4. Rapport de l'organe de contrôle

M. le président passe ensuite la parole à M. Pierre Pomarès qui, au nom de la fiduciaire Nofival SA à Sion, donne lecture du rapport de révision établi par l'organe de contrôle le 24 mai 2022.

5. Approbation des comptes communaux 2021

Les comptes communaux ont été préalablement approuvés par le Conseil communal en séance du 24 mai 2022 et soumis à la consultation publique dans le délai légal.



Assemblée primaire du 14 juin 2022

Les comptes tels que présentés ne soulèvent aucune question ou remarque de la part de l'Assemblée.

Soumis au vote à main levée, l'Assemblée primaire adopte à l'unanimité des membres présents sans abstention, les comptes 2021 de la Commune de Veysonnaz et donne pleine et entière décharge aux organes responsables.

M. le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée à ce sujet.

6. Informations communales

Etat de situation du projet de fusion :

M. le président rappelle les étapes principales de ce projet, ainsi que les récentes démarches entreprises depuis la dernière assemblée primaire de décembre 2021, à savoir :

- la finalisation de l'étude de faisabilité et l'élaboration du rapport stratégique qui a abouti à la décision des 3 exécutifs communaux de Mont-Noble, Veysonnaz et Sion de poursuivre le processus de fusion ;
- la rencontre citoyenne du 6 avril dernier à la salle de gymnastique qui a permis aux nombreux citoyens présents :
 - de prendre connaissance du rapport stratégique de la Ville de Sion pour une fusion avec Veysonnaz ;
 - d'entendre le président de la Ville de Sion, M. Varone, présenter la vision stratégique « Sion, capitale suisse des Alpes »
 - d'échanger avec l'exécutif de Veysonnaz et le président de la Ville sur le projet de fusion, avec notamment des questions posées sur les thématiques suivantes:
 - conséquences de la révocation des conventions intercommunales avec Nendaz
 - impact de la fusion sur l'école primaire et le CO
 - impact de la fusion sur la paroisse
 - vision stratégique de Sion (« capitale suisse des Alpes »)
 - préservation de l'influence politique de Veysonnaz
 - tourisme – enjeux financiers, promotion, mode de gouvernance, projet de télécabine

Pour la suite du projet, les étapes suivantes sont programmées comme suit :

- de juin à août 2022, le bureau mandaté va récolter, auprès de l'ensemble des responsables communaux, les informations nécessaires à l'établissement d'une situation opérationnelle pour déterminer les besoins et ressources pour la création de la nouvelle commune fusionnée ;
- dès la fin août 2022, en collaboration avec la Fondation pour le développement durable des régions de montagne FDDM, des ateliers participatifs ou ateliers citoyens seront organisés pour déterminer les attentes et les craintes des populations des 3 communes sur les thématiques proposées, à savoir :
 - l'aménagement du territoire (développement, mobilité, environnement)
 - les prestations communales (services à la population, infrastructures, digitalisation)
 - les identités (cohésion sociale, vie associative, gouvernance, représentativité)
 - le développement communal (attractivité économique, tourisme, agriculture)

L'ensemble des informations récoltées lors de l'établissement des états de situation opérationnels et lors des ateliers citoyens permettront aux 3 exécutifs communaux d'établir un rapport de fusion qui sera présenté à la population d'ici fin 2022 – début 2023, et soumis au vote populaire courant 2023.

- Projet d'aménagement de la route de Pra :

M. le président informe l'assemblée que ce projet d'aménagement, le plus important pour la commune pour la fin de cette législature, a pu débuter à la mi-avril 2022, pour être achevé, si tout va pour le mieux, fin 2023 ou courant 2024.

M. le président donne ensuite moult renseignements sur :



**COMMUNE DE
DE VEYSONNAZ**

Assemblée primaire du 14 juin 2022

-
- l'état d'avancement actuel des travaux à ce jour ;
 - le planning échelonné de réalisation programmé par les bureaux d'ingénieurs ;
 - les contraintes liées à la circulation et la signalisation suite à la fermeture partielle de cette artère principale de la station ;
 - le projet d'OIKEN qui profitera de ces travaux pour la pose de conduites dans le cadre de la réalisation d'un chauffage à distance (CAD).

7. Divers

La parole n'étant plus demandée, M. le Président remercie une dernière fois les citoyens présents pour leur participation attentive et clôt officiellement l'Assemblée primaire à 20h20.

Il souhaite à toutes les personnes présentes d'excellentes vacances estivales et les invite à passer à l'extérieur de la salle afin de partager le verre de l'amitié.

COMMUNE DE VEYSONNAZ

Patrick Lathion

Président

Michel Fragnière

Secrétaire